



Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, et Ericka BAREIGTS, ministre de la Santé,

S'agissant du Centre hospitalier Andrée Rosemon de Cayenne (CHAR), établissement de référence en Guyane,

Par ailleurs, l'Etat attribuera au CHAR les aides garantissant la mise en œuvre de son programme d'investissement.

S'agissant du centre médico-chirurgical de Kourou (CMCK), un engagement réciproque est pris entre l'Etat et le centre.

Dans les prochains jours, le ministère des Affaires sociales et de la Santé et la Croix-Rouge française élaborent un plan d'action.

Cet engagement de l'Etat s'inscrit dans une série d'actions continues, comme en témoignent la stratégie nationale de lutte contre le cancer et le plan national de lutte contre le cancer.

Les ministres entendent poursuivre cette action qui s'intégrera dans le cadre des autres échanges internationaux.